

la Gazette

BOUT DU PONT DE L'ARN

Bulletin d'information municipale n°42/Mars 2024

**Votre
sécurité,
Notre priorité**
page 3



Bout du
Pont de l'Arn

www.boutdupontdelarn.fr



« La fin d’année 2023 a été belle à Bout du Pont de l’Arn avec de forts moments de partage mais aussi avec la concrétisation de plusieurs chantiers dont fait partie la réfection de la route entre Coucourens et Traktir.

2024 s’annonce dans la continuité de cette fin d’année. Nous en parlons dans les premières pages de ce nouveau numéro de la Gazette. Nous vous expliquons les dossiers en cours et ceux à venir avec notamment des travaux rue Bellevue et à Cucussac. Les dossiers avancent même si nous aimerions parfois aller plus vite.

Côté vie communale, les semaines sont aussi chargées puisque nous venons de finaliser le Plan communal de sauvegarde. Ce document rédigé par Catherine Barraillé, ma première adjointe et Julien Armengaud, conseiller municipal, est extrêmement important pour la gestion des risques et des catastrophes naturelles. Certains le savent, la commune peut être soumise à plusieurs problèmes (incendie, rupture du barrage, etc...). Nous devons être prêts afin de parer à toutes éventualités. Un condensé du PCS vous sera remis dans les prochaines semaines.

Une bonne nouvelle est venue égayer ce début d’année. Nous avons appris que le village était, enfin, relié à la fibre optique. Maintenant, il nous faut attendre mi-mars avant que nos bâtiments et maisons soient totalement fibrés. Un peu de patience.

Ce numéro est également consacré à notre intercommunalité. La communauté de communes Thoré Montagne Noire porte de nombreux projets et vous aide dans votre quotidien notamment dans la rénovation des façades. La CCTMN qui vient de mettre en place un Espace de vie sociale itinérant. Cela permet de rompre l’isolement de certaines personnes. Des permanences seront organisées régulièrement à la salle polyvalente.

Enfin, nous nous penchons sur les animations. Les dernières semaines ont été festives avec le rendez-vous de Noël et le repas des aînés. Dans quelques jours, nous vous attendons nombreuses et nombreux pour célébrer carnaval. Un défilé haut en couleur sera organisé avec des bandas, des grosses têtes et des chars créés par les associations du village. Les années 80 seront également à l’honneur au cœur de ce printemps. Tout d’abord avec le FC Pays Mazamétain le 9 mars puis une grande soirée le 20 avril à la salle polyvalente autour du groupe H’Tag 80. La formation sera accompagnée par Laroche Valmont. Le chanteur a été rendu célèbre en 1984 avec son tube « *T’as le look coco* ». Je n’oublie pas non plus le vide-greniers du FCBPA et l’élection de Miss Tarn le 1er juin.

Bout du Pont de l’Arn vie. Bout du Pont de l’Arn s’active. Bout du Pont de l’Arn s’anime. Et cela, c’est aussi grâce à vous.

Très bonne lecture à toutes et tous. »

Bernard Prat
Maire de Bout-du-Pont-de-l’Arn



Page 2 // **Interview:**
Chantier rue du Banquet, vidéoprotection ...

Page 4 // **Vie communale:**
Arrivée de la fibre, présentation PCS, Ecole ...

Page 6 // **Intercommunalité:**
Articles de la CCTMN, Chenil, Accueil jeunes ...

Page 8 // **Animations:**
Retour en images sur les derniers événements ...
et projection sur ceux à venir...

BOUT DU PONT DE L’ARN laGazette n° 42

Mars 2024 - Tirage à 650 exemplaires / Directeur de la publication : Bernard PRAT - Maire
Rédaction : Service communication et Catherine Barraillé-Andrieu avec le concours de toute l’équipe municipale - Conception : Agence Nose

Retrouvez votre gazette sur :



EN ROUTE POUR 2024

L’année vient de démarrer avec de nombreux chantiers. Où en sommes-nous de la viabilisation des trois lots de la rue du Banquet ?

Bernard Prat : « Il a démarré fin 2023 avec la société TPMN. Il se poursuit. Tout se déroule normalement. Je rappelle que ces trois lots accueilleront deux maisons individuelles et une crèche privée. Cette crèche sera un atout supplémentaire pour notre commune et amènera une bouffée d’oxygène à de nombreux parents. Aujourd’hui, notre crèche intercommunale (gérée avec la municipalité de Pont de Larn) est saturée et la liste d’attente est très longue. »

Une attention particulière sera portée à Cucussac.

B.P. : « Oui, plusieurs projets seront mis en route au cours de l’année. Tout d’abord, c’est le SIVAT qui va reprendre tout le réseau d’eau potable dans la traversée du hameau. Un chantier important. De notre côté, nous réfléchissons à réaménager totalement cette traversée car elle est en très mauvais état et est dangereuse. Autre réflexion, c’est celle d’un nouveau cimetière puisque celui que nous avons dans le village n’est pas extensible. Il faut s’en préoccuper car ce sont des démarches longues et importantes. Enfin, durant l’année, nous allons procéder à la réfection du chemin du Sicardas. »



Et vous avez aussi annoncé la réfection de la rue Bellevue.

B.P. : « Effectivement, nous allons lancer les travaux au cours de cette année au cœur du quartier de l’Estrade haute. Les réseaux seront repris ainsi que les trottoirs et la chaussée. Cela va engendrer, forcément, quelques perturbations mais nous tiendrons les habitants informés. »

Depuis 2020, vous avez développé la vidéoprotection. Quelles sont les prochaines évolutions ?

B.P. : « Nous sommes à 14 caméras fonctionnelles. Elles servent beaucoup aux forces de l’ordre dans la résolution de leurs enquêtes. D’autres ont été installées au carrefour de la rue du Banquet avec le chemin du Pays Bas et la route des Lacs. Enfin, deux autres seront mises en place rue Saint-Exupéry, en arrivant par la départementale. Pour moi, la sécurité des habitants et des biens est indispensable. Ce système de vidéoprotection est un atout indéniable dans la tranquillité du village. »



En parlant de sécurité, la zone commerciale est au cœur de vos préoccupations.

B.P. : « Tout à fait mais, là aussi, nous ne pouvons pas faire cela en claquant des doigts. Nous travaillons en lien avec les services du Conseil départemental. Nous savons que le passage entre King Jouet et Leclerc est un point noir. Il nous faut trouver une solution. Nous souhaitons réaliser également des liaisons douces au niveau du rond-point. »

Vous avez annoncé lors de la cérémonie des vœux l'arrivée de cinq kinés au sein de la commune. Qu'en est-il ?

B.P. : « C'est un dossier qui avance bien et les cinq kinés devraient être opérationnels dans les prochains mois. Début janvier, j'ai été très heureux d'apprendre cela car leur arrivée va amener un service indéniable à notre population. Le cabinet va s'installer dans les anciens locaux de Bébé Cash, à l'entrée du Parc d'activités de la Métairie Neuve. »

Enfin, un mot sur le budget de la commune qui sera voté dans les prochaines semaines ?

B.P. : « Comme chaque année, nous devons composer avec de nombreuses contraintes et notamment les aides de l'Etat qui n'augmentent pas, bien au contraire. Pourtant, nous restons ambitieux et volontaristes. Je l'expliquais plus haut, nous avons de nombreux projets même si nous sommes contraints de faire des choix. Nous sommes en train de finaliser le budget. Nous y consacrerons une Gazette afin d'en expliquer les grandes lignes. »

En bref

De nouveaux arbres près du stade : Des arbres ont été plantés fin janvier sur la butte qui surplombe le stade municipal. Ils permettront, dans les prochaines années, de créer un sous-bois et, par conséquent, d'amener de la biodiversité.

Mise en sécurité au Moulin Lautier : Plusieurs arbres ont dû être abattus non loin de la voie verte. Totalemtent morts, ils menaçaient de tomber et donc de mettre en danger les passants. Le chantier a été réalisé par la Société européenne des bois.



Vie Communale

Le Plan communal de sauvegarde : un document importantissime



Dans un contexte où les crises se succèdent, les aléas climatiques se multiplient et l'impact sur nos territoires est de plus en plus important, l'équipe municipale dans son ensemble, élus et employés de la mairie ont travaillé sur la gestion de crise sur notre commune.

Les travaux, coordonnées par Catherine Barraillé, 1^{ère} adjointe au maire et Julien Armengaud, conseiller municipal ont permis d'aboutir à un document de gestion de Crise de prêt de 120 pages et un document synthétique destiné à la population d'une vingtaine de pages

Deux documents pour un seul objectif, être le plus près possible en cas de crise.

• **Le P.C.S, Plan Communale de sauvegarde**, est l'outil de gestion de crise du Maire.

Il définit, sous son autorité, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. C'est un document opérationnel, réservé à l'usage du Maire et des personnes désignées par celui-ci.

• **Le D.I.C.R.I.M est le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.** Il est pour sa part destiné au public. Il recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques majeurs qu'ils soient naturels ou technologiques. Il permet à chacun de prendre conscience des risques majeurs auxquels il peut être exposé. Le P.C.S est en phase finale avant l'envoi aux autorités et le DICRIM sera distribué à la population en fin du 1^{er} ou début du 2nd trimestre.

Les risques majeurs sur notre commune sont :

RISQUES NATURELS

- Inondation
- Rupture de barrage
- Mouvement de terrain
- Feux de forêt
- Evénements météorologiques
- Radon
- Sanitaire

Scannez le QR-code pour plus d'informations



RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Transports de Matières Dangereuses (T.M.D)

Vous trouverez via le flash code les détails des risques à l'adresse de votre choix.

Ce travail de longue haleine a d'ores et déjà permis la mise en place d'une 1^{ère} formation et information auprès de l'équipe municipale, élus et employé.

Nous avons également mis en place un système d'alerte à la population spécifique à la commune.

Un maillon complémentaire du système FR-Alerte de l'état et nous permettant de déclencher la population concernée par téléphone / SMS / mail, via les coordonnées de la mairie.

<https://www.inscripton-volontaire.com/bout-du-pont-de-l-arn/>

Des recensements des coordonnées de la population et une permanence ont eu lieu en 2023 afin d’être le plus efficient possible en cas de survenu d’un risque majeur. Actuellement le système ressource plus de 600 contacts et a été utilisé l’été 2023 pendant la période de canicule.

Une nouvelle information, ainsi qu’un exercice seront réalisés en 2024.

En conclusion, « **Préparons-nous à être prêts** »

ENFIN LA FIBRE EST LÀ !



Certains habitants commençaient à désespérer. Elle est enfin présente sur le territoire de la commune. Nous parlons, bien évidemment, de la fibre optique. Attendue pour fin 2022 puis fin 2023, il aura fallu attendre encore un peu afin que les prises soient définitivement installées par Tarn Fibre. Cet organisme est chargé de construire le réseau de fibre optique dans le département. En outre, le Conseil départemental a choisi SFR-Groupe Altice, dans le cadre d’une délégation de service public, pour rendre éligibles chaque logement, chaque entreprise et chaque établissement public à la fibre.

Les prises ont été mises en place définitivement fin décembre. Cependant, les premiers raccordements pourront avoir lieu d’ici mi-mars. Toutefois, vous pouvez d’ores et déjà prendre contact avec votre fournisseur afin de connaître l’offre fibre qu’il peut vous proposer.

Ensuite, vous pourrez être raccordé.

Comment cela se passe-t-il ?

Si votre maison est desservie en souterrain (par le biais d’un fourreau déjà existant), assurez-vous que celui-ci est accessible depuis un regard en limite de votre propriété, jusqu’à l’intérieur de la maison. Dans la majorité des cas, c’est la solution qui est déjà utilisée par le réseau téléphonique en cuivre qui servira à la fibre. Si votre maison est raccordée en aérien au réseau téléphonique en cuivre (appui en façade, ou sur un poteau), le raccordement optique suivra le même parcours.

LES ÉCOLIERS DÉVELOPPENT LEUR PALAIS

Pendant la Semaine du goût, les petites et moyennes sections ont trié les fruits et les légumes. Les écoliers ont découvert un fruit qu’ils ne connaissaient pas : la grenade. Ils ont aussi senti de la menthe, un oignon, de l’ail et un ananas : toutes les odeurs n’ont pas forcément été agréables.

Ils ont également fait 3 ateliers : la création de lettres avec des fruits et légumes, un jeu de memory sur les fruits, la confection de petites souris avec des poires au sirop, des raisins secs, des olives et des bananes. Et ces petites souris, ont été mangées !

Le mardi, les enfants ont réalisé des petites voitures, jeudi des libellules et papillons et vendredi des fleurs. Les légumes ont été à l’honneur. Enfin, les bambins ont travaillé sur les 5 sens.



En bref

Elections : Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin prochain. Vous avez jusqu’au 3 mai pour vous inscrire sur les listes électorales. Pour cela, vous devez vous rendre en mairie.



Le conservatoire des espaces naturels (CEN d’Occitanie), le Syndicat Mixte du Bassin de l’Agout et la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire sont fiers d’annoncer leur partenariat pour la préservation de l’habitat de vie de la loutre d’Europe.

La loutre d’Europe, mammifère emblématique inféodé aux milieux aquatiques, a connu un déclin considérable au cours du 20^{ème} siècle, frôlant l’extinction au début des années 90.

En 2012, un premier recensement des populations a révélé la présence d’individus sur le cours d’eau du Thoré, bénéficiant de l’amélioration des conditions environnementales et de son statut de protection pour reconquérir leur territoire. En 2022, un deuxième recensement a confirmé la restauration de la population dans le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc (PNRHL), la loutre retrouvant sa répartition historique.

Afin de renforcer et de consolider ces progrès, ces trois partenaires se sont engagés dans un partenariat pour créer un havre de paix pour la Loutre d’Europe à Bout du Pont de l’Arn.

Ce lieu n’est pas équipé d’installations particulières, mais il arbore un panneau de sensibilisation placé à l’entrée du « Havre de paix » qui encourage les visiteurs à respecter la quiétude des loutres d’Europe sur ce site.

Plus d’informations sur le site internet :

<https://www.cc-thoremontagnenoire.fr/environnement/havre-de-paix-pour-la-loutre-deurope>

AIDE À LA RÉFECTION DES FAÇADES

Vous être propriétaire d’un bien sur le territoire de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire ?

Sont éligibles :

- les résidences principales et secondaires ainsi que les locaux commerciaux
- L’immeuble doit avoir 10 ans au minimum
- Le garage doit être attenant au domicile pour être éligible (les remises et hangars sont non éligibles)

Les façades concernées :

- La façade principale visible de la rue et parallèle à la rue
- Une façade perpendiculaire sous conditions

L’opération « façades » a pour vocation d’inciter et d’aider financièrement les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation de leur façade mais aussi de les aider sur un plan technique en apportant des conseils pour la réalisation des travaux. Depuis sa mise en place, **près de 130 chantiers ont été subventionnés.**

Pour bénéficier de cette aide, contactez la CCTMN par téléphone au 05 63 37 69 74

ou par mail : amenagement@cc-thoremontagnenoire.fr.

Pour consulter le règlement et la brochure, rendez-vous sur le site internet :

<https://www.cc-thoremontagnenoire.fr/habitat-et-cadre-de-vie/aides-pour-la-refection-des-facades>



UN EVS À LA CCTMN !

La Communauté de communes Thoré Montagne Noire, soutenue par la Caisse d’Allocations Familiales (CAF) du Tarn, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Département du Tarn, a lancé son projet Espace de Vie Sociale (EVS) pour l’année 2024.

L’EVS est un endroit où l’on vient se retrouver pour boire un café, faire une activité, passer du bon temps avec son enfant, être aidé ou orienté vers les bons services... L’idée étant de faire du lien avec les habitants et répondre à leur besoin au plus proche d’eux ! Itinérant dans les neuf communes de l’intercommunalité, il est animé par Nathaëlle de las Nieves.

Habitants du territoire, vous êtes au cœur de l’EVS. C’est vous qui décidez des projets et des activités. L’animateur n’est là « que » pour les faciliter.

Pour qui ? Pour tous ! N’importe quel habitant peut pousser la porte des permanences de l’EVS.

Pour quoi ? Pour lutter contre l’isolement, quand on est seniors - ou parents au foyer - et qu’on est à la maison, mais aussi pour échanger des savoirs entre habitants, partager un café, demander conseil, mettre en place une activité, accompagner un projet personnel, mener des activités collectives... Pour compléter l’existant proposé par les associations locales.

Concrètement ? Rattaché à la Communauté de communes, l’animatrice va de commune en commune lors de permanences organisées dans des lieux spécifiés pour accueillir la population. Elle se met à sa disposition pour répondre à sa demande et faire en sorte qu’elle aboutisse.

Plus d’informations sur le site internet : <https://www.cc-thoremontagne noire.fr/habitat-et-cadre-de-vie/convention-territoriale-globale>



LE CHENIL SE MÉTAMORPHOSE

La transformation du chenil basé à Aussillon se poursuit. Fin janvier, les élus des communes du bassin mazamétain et de la vallée du Thoré (communes qui participent au financement de la structure) étaient invités à visiter le chantier. C’est une véritable métamorphose qui s’est opérée. Les travaux de rénovation consistent à supprimer tout ce qui tombait en ruine, grillages rouillés, affaissement de murs de soutènement, suppression de l’amiante... Ils consistent à remettre en place des grilles et portes d’accès galvanisées (car le mauvais temps et les urines attaquent), isoler les box, crépir les murs, revoir les dalles...



La première tranche, qui concerne la cour du haut est terminée. Le bâtiment sera rénové ultérieurement, de beaux aménagements sont prévus : une salle de soin, un bureau pour l’accueil du public, un vestiaire, un local de stockage des aliments...

Actuellement, c’est la deuxième rangée qui est en cours de rénovation. Les tôles ondulées pour les toits des box sont posées. Prochaine étape, la troisième rangée, celle du bas, où sont actuellement pratiquement tous nos chiens.

Les conditions d’accueils deviennent optimales pour la trentaine de pensionnaires chouchoutée par Jean-Marc et Eric Hortalà ainsi que par les bénévoles qui viennent donner un coup de main. A noter que ces derniers cherchent des couvertures.



Repas des aînés



Noël



Loto des Galopins

En bref

Les infos de l’Accueil jeunes des Rives de l’Arn : Cette année, le Chantier loisirs jeunes aura lieu chez nos voisins de Pont de Larn du 15 au 19 avril. Cela leur permettra de s’offrir une semaine de loisirs dans les Landes, à Mimizan, du 22 au 26 juillet. Là-bas, le groupe emmené par Pierre Chabert, Marion Sénégas et Lucas Arcambal, pourra s’adonner aux joies du surf, de l’aviron et du catamaran. Les jeunes visiteront également la Dune du Pilat et profiteront de bons moments de baignade. Le chantier est ouvert aux adolescents dès 14 ans. Rappelons également que l’Accueil jeunes reçoit des jeunes de 12 à 17 ans pendant les vacances de février, d’avril et en juillet. Renseignements au 05.63.98.67.79



Les enfants aiment les sorties : Les enfants de Passerelle adorent se rendre à la cafétéria de Bout du Pont de l’Arn. En effet, ils aiment changer de lieu le temps d’un repas et faire « comme les grands » ! Toujours bien accueillis dans cet endroit chaleureux, petits et grands y reviennent chaque année.





CARNAVAL : UNE TRADITION !

Partout en France et dans le monde, Carnaval est un moment incontournable. Certaines manifestations sont connues et reconnues comme le carnaval de Rio au Brésil, celui de Nice sur la Côte d’Azur ou encore, plus près de chez nous, celui d’Albi. Ici, la municipalité élue en 2020 a voulu renouer avec la tradition. C’est comme cela que la manifestation est revenue en 2022 avec un superbe défilé déguisé dans les rues du village. Plus de 1.000 personnes étaient au rendez-vous sous un magnifique soleil. Devant ce succès, les organisateurs remettent le couvert cette année. Le public est attendu le dimanche 17 mars à partir de 15h au départ de l’Aire de loisirs d’Arcachon pour un après-midi qui s’annonce très festif.

Les dessins animés à l’honneur

Pour cette nouvelle édition, plusieurs associations du village participeront. Le comité d’animation bien sûr mais également la Boule d’Arcachon, le club de l’Amitié, Scrapabout, le club de football et Gym Motiv. Toutes ont mis beaucoup de cœur à l’ouvrage afin de réaliser de magnifiques chars. Des chars autour des dessins animés. Dans le cortège, l’animation sera belle avec des bandas mais également une formation de spectacle de rue et le groupe des majorettes du Haut-Languedoc. A l’issue du défilé, petits et grands pourront se restaurer à la salle polyvalente.



LA FOLIE DES ANNÉES 80

Vous aimez les années 80 ? Vous adorez la musique de cette décennie ainsi que les tenues vestimentaires ? La soirée du 20 avril prochain est faite pour vous. A l’initiation de la société Back to events, c’est un grand événement qui vous sera proposé à la salle polyvalente autour de Laroche Valmont, interprète du titre « T’as le look coco » qui a été n°7 du Top 50 en 1984. Ce dernier assistera au repas proposé et animera le blind test autour des années 80. Dans la foulée, il montera sur scène avec H’Tag 80 pour un concert de feu. A noter enfin que vous pourrez élire le meilleur look année 80.

Prix repas + soirée : 35€/adulte - 25€/enfant -12ans - 10€/enfant -5ans

Prix soirée seule : 15€/adulte - 10€/enfant - Gratuit -5 ans.

Inscription sur www.helloasso.com et en Mairie.

En bref

Festival de chorales : L’incontournable Festival de chorales aura lieu le dimanche 3 mars à partir de 14h30 à la salle polyvalente. Plusieurs formations de la région seront présentes autour de Gilberte Tailhades. Ce sont 200 choristes qui se produiront sur scène.

Soirée année 80 : Le FC Pays Mazamétain organise une soirée année 80 le samedi 9 mars à la salle polyvalente. Au programme : un repas animé par MJ Lil (le sosie de Mickaël Jackson) puis une soirée avec DJ Phil. Prix : 25€. Inscriptions au tabac de Pont de Larn. Renseignements au 06.84.16.90.59.



Vide-greniers du FCBPA : Le club de foot du village organisera son vide-greniers le dimanche 14 avril à la salle polyvalente et au cœur de l’aire de loisirs d’Arcachon.

Election de Miss Tarn : Pour la deuxième année consécutive, le comité Miss Tarn organisera le célèbre concours à la salle polyvalente le samedi 1er juin. Qui succèdera à Océane Reignier ? La réponse à l’issue de cette soirée. Les places seront en vente dans les prochaines semaines.

En vue

Guinguette d’Arcachon : La Guinguette d’Arcachon rouvrira ses portes en le 28 juin prochain et ce, jusqu’au 23 août. Nous vous donnons rendez-vous les vendredis 28 juin, 19 et 26 juillet, 2-9-16 et 23 août pour des soirées festives et conviviales avec les associations du village. Sur scène, vous retrouverez des orchestres incontournables comme Fredo, Didier Laurent ou encore Aldo Feliciano.

Fête nationale : Le 14 juillet sera célébré à Bout du Pont de l’Arn. Rendez-vous le dimanche 14 juillet à l’aire de loisirs d’Arcachon. Soirée animée, comme l’an dernier, par le cabaret le Robinson. Restauration et buvette sur place avec le comité d’animation.

Bodegas : Rendez-vous le samedi 31 août pour la traditionnelle soirée bodegas avec les associations du village. Programmation en cours.



BOUT DU PONT DE L'ARN

CARNAVAL

DÎM. 17 MARS DÈS 15h

AIRE DE LOISIRS D'ARCACHON

**DÉFILÉ - SPECTACLE DE RUE
CONCERT DE BANDAS - APÉRO**



Bout du
Pont de l'Arn

INFOS EN MAIRIE. www.boutdupontdelarn.fr   